

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 07-Sep-2021

Date de révision : 29-juillet-2025

Version 4

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit EarthTec™ QZ

Autres moyens d'identification

FDS # ESL-011-CA-FR

No d'homologation du PCP de l'ARLA 35299

N° UN/ID UN3082

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Pour un usage industriel.

Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Identificateur initial du fournisseur</u>	<u>Adresse du fabricant</u>
Univar Solutions Canada Ltd. 64 Arrow Road North York, ON M9M2L9	Earth Science Laboratories, Inc. 903 N 47th Street, Suite 105 Rogers, AR 72756 earthsciencelabs.com

Téléphone d'urgence

Numéro de téléphone initial du fournisseur	+1 416-740-5300
Téléphone d'urgence	INFOTRAC 1-352-323-3500 (international) 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée	Catégorie 2
Irritation des yeux	Catégorie 2

Mot d'avertissement

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation de la peau
Provoque une irritation des yeux



Conseils de prudence - Prévention

Lavez-vous soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation.
Portez des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection et des protections faciales.

Conseils de prudence – Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Si l'irritation oculaire persiste : Consultez un médecin.

EN CAS DE CONTACT SUR LA PEAU (ou les cheveux) :

Laver abondamment à l'eau. Le traitement spécifique se trouve à la section 4 - Mesures de premiers soins de la FDS. En cas d'irritation cutanée : Consultez un médecin. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

Autres renseignements

Dangereux pour le milieu aquatique, catégorie de danger aigu 1 et dangereux pour le milieu aquatique, catégorie de danger à long terme 2.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance

Sans objet.

Mélange

Nom chimique	N° CAS	Poids-%	Numéro d'enregistrement de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (# de registre de l'IRMDM)	Date de dépôt de l'IRMDM et date d'octroi de l'éviction (s'il y a lieu)
Sulfate de cuivre pentahydraté	7758-99-8	10-30*	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins**Conseils généraux**

Présentez cette fiche de données de sécurité au médecin présent.

Contact visuel

Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau ou sous la douche. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

Éloignez la personne à l'air frais et restez à l'aise pour respirer. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Nettoyez la bouche avec de l'eau et buvez ensuite beaucoup d'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que retardés

Symptômes Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation de la peau. Provoque une irritation des yeux.

Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Note aux médecins Traiter symptomatiquement

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Milieux d'extinction appropriés Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement environnant.

Milieux d'extinction inappropriés ATTENTION : L'utilisation d'un jet d'eau pour combattre les incendies peut être inefficace.

Dangers particuliers découlant du produit chimique Peut réagir avec des métaux à haute teneur en carbone pour produire de l'hydrogène gazeux, qui peut former un mélange explosif.

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité aux décharges statiques Aucune.

Équipement de protection spécial pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre les incendies. Utilisez de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurez-vous d'une ventilation adéquate. Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin.

Autres renseignements Voir les mesures de protection énumérées aux sections 7 et 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Évitez d'autres fuites ou déversements si vous pouvez le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Évitez d'autres fuites ou déversements si vous pouvez le faire en toute sécurité. Rincer à l'eau dans une zone de retenue ou un contenant.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Neutraliser la solution avec du bicarbonate de soude. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils sur la manipulation sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne mangez pas, ne buvez pas

et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Conditions d'entreposage Entreposez le produit dans son contenant d'expédition d'origine ou dans un contenant fait de polymères plastiques. Après ouverture, refermer tout produit inutilisé dans son contenant hermétique d'origine. Gardez le produit dans un endroit sûr, loin des animaux domestiques et hors de la portée des enfants. Gardez-le verrouillé. Conservez le produit à l'abri de la chaleur excessive. Conservez toujours le produit à une température supérieure à 32 °F (0 °C). Ne congelez pas le produit. Le gel peut provoquer sa séparation. Évitez tout contact avec les tuyaux galvanisés et l'équipement d'entreposage ou de manutention en nylon.

Matériaux incompatibles Des bases solides. Agents réducteurs puissants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient pas de matières dangereuses dont les limites d'exposition professionnelle sont établies par les organismes de réglementation régionaux.

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Stations de lavage oculaire
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Si des éclaboussures sont susceptibles de se produire, portez des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux.

Protection des mains Portez des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Portez des vêtements de protection appropriés. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si l'irritation est ressentie, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Considérations générales d'hygiène Portez des gants appropriés et des protections oculaires et faciales. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	Minimal
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé
Point d'ébullition / plage d'ébullition	220 °F
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet -- Liquide
Limite inférieure et supérieure d'explosion ou limite inférieure et	Non déterminé

supérieure d'inflammabilité

Point d'éclair	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
pH	0.2-0.3
Viscosité cinématique	Non déterminé
Solubilité – eau / autres solvants	Complètement soluble / Non déterminé
Coefficient de partage -- n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non déterminé
Pression de vapeur	0,1 mm 68 °F (Air = 1)
Densité et densité relative	Densité : 1,165 – 1,185 g/kg / Densité relative : 1,181
Densité relative de la vapeur	Non déterminé
Caractéristiques des particules	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans le cadre d'un traitement normal.
Polymérisation dangereuse	Cela ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucun n'est connu d'après les renseignements fournis.
Matériaux incompatibles	Acides forts. Des bases solides. Agents oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de soufre. Trioxyde de soufre.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Contact visuel	La ligne directrice 870.2400 de l'OPPTS - Test d'irritation oculaire aiguë a été effectuée sur ce produit, qui a conclu que l'administration oculaire produisait une irritation qui disparaissait dans les 14 jours, ce qui a entraîné une classification de catégorie 2. Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation de la peau. La LIGNE DIRECTRICE 870.2500 de l'OPPTS - Essai d'irritation cutanée aiguë a été effectuée sur ce produit et a conclu qu'une affection semi-occluse de 4 heures chez les lapins a entraîné une légère irritation cutanée chez cinq des six animaux d'essai. Cette matière d'essai a été classée dans la catégorie toxique III pour l'irritation cutanée. Quoi qu'il en soit, une classification de catégorie 2 a été jugée appropriée.
Inhalation	Les données d'essai précises pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion Les données d'essai précises pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeur. Peut causer des rougeurs et des larmoiements aux yeux.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées en fonction du chapitre 3.1 du document SGH.

ATEmix (oral) 2,298.90
ATEmix (cutané) 36,781.60

Toxicité aiguë inconnue Aucune information disponible.

Renseignements sur les composantes

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Sulfate de cuivre pentahydraté 7758-99-8	= 472 mg/kg (Rat)	> 8 g/kg (Lapin)	> 2,95 mg/L (rat)

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Irritation cutanée Provoque une irritation de la peau. La LIGNE DIRECTRICE 870.2500 de l'OPPTS - Essai d'irritation cutanée aiguë a été effectuée sur ce produit et a conclu qu'une affection semi-occluse de 4 heures chez les lapins a entraîné une légère irritation cutanée chez cinq des six animaux d'essai. Cette matière d'essai a été classée dans la catégorie toxique III pour l'irritation cutanée. Quoi qu'il en soit, une classification de catégorie 2 a été jugée appropriée.

Irritation des yeux Provoque une irritation des yeux. La ligne directrice 870.2400 de l'OPPTS - Test d'irritation oculaire aiguë a été effectuée sur ce produit, qui a conclu que l'administration oculaire produisait une irritation qui disparaissait dans les 14 jours, ce qui a entraîné une classification de catégorie 2.

Cancérogénicité D'après les renseignements fournis, ce produit ne contient pas de cancérogènes ou de cancérogènes potentiels tels qu'énumérés par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Polluant marin Cette matière est expédiée comme polluant marin lorsqu'un seul contenant dépasse 119 gal/882 lb.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poisson	Crustacés
Sulfate de cuivre pentahydraté 7758-99-8		<i>Oncorhynchus mykiss</i> : Durée, 96 h; CL50, 0,09 à 0,19 mg/L; Type d'essai, statique <i>Oncorhynchus mykiss</i> : Durée, 96 h; CL50, 0,1478 - 0,165 mg/L; Type d'essai, Flux continu <i>Lepomis macrochirus</i> : Durée, 96 h; CL50, 0,66 à 1,15 mg/L; Type d'essai, semi-statique <i>Lepomis macrochirus</i> : Durée, 96 h; CL50, 0,96 - 1,8 mg/L; Type d'essai, statique <i>Pimephales promelas</i> : Durée, 96 h; CL50, 0,6752 mg/L; Type d'essai, statique	<i>Daphnia magna</i> : Durée, 48 h; CL50, 0,147 à 0,227 mg/L; Type d'essai, statique

Persistence et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation Aucune information disponible.

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets provenant de résidus/inutilisés Produits Disposer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

Emballages contaminés Ne réutilisez pas les contenants vides.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Remarque : Veuillez consulter le document d'expédition actuel pour obtenir les renseignements les plus récents sur l'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

Ministère des Transports

N° UN/ID UN3082
Appellation réglementaire appropriée Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (sulfate de cuivre)
Classe(s) de danger pour le transport 9
Groupe d'emballage Chapitre III
Quantité à déclarer (QR) Sulfate de cuivre (10 lb)
Polluant marin Cette matière est expédiée comme polluant marin lorsqu'un seul contenant dépasse 119 gal/882 lb.

TMD

N° UN/ID UN3082
Appellation réglementaire appropriée Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (sulfate de cuivre)
Classe(s) de danger pour le transport 9
Groupe d'emballage Chapitre III

MEX

N° UN/ID UN3082
Appellation réglementaire appropriée Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (sulfate de cuivre)
Classe(s) de danger pour le transport 9
Groupe d'emballage Chapitre III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification UN3082
Appellation réglementaire appropriée Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (sulfate de cuivre)
Classe(s) de danger pour le 9

transport	
Groupe d'emballage	Chapitre III
Descriptif	Ce matériau est utilisé comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5 L/5 kg

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Appellation réglementaire appropriée	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (sulfate de cuivre)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	Chapitre III
Polluant marin	Ce matériau est utilisé comme polluant marin lorsque les emballages intérieurs dépassent 5 L/5 kg

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**Réglementation internationale**

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ ELINCS	ENCS	CECSC	KECL	Le PICCS	AICS
Sulfate de cuivre pentahydraté	X			X	X		X	X

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis

LIS/LES - Liste intérieure des substances canadiennes/Liste extérieure

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques déclarées

ENCS - Japon Substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Substances chimiques coréennes existantes et évaluées

PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION
--

NFPA
Le SISM

Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 0
Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 0

Instabilité 0
Dangers physiques 1

Dangers spéciaux -
Protection individuelle
X

Légende Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Date de révision : 29-juillet-2025
Note de révision : Mises à jour de l'examen complet

La limite d'utilisation maximale (MUL) associée à la certification NSF est de 19 mg/L, ce qui ne remplace pas l'étiquette du produit.

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité sont exacts au meilleur de notre connaissance, de nos renseignements et de notre croyance à la date de sa publication. Les renseignements fournis ne sont conçus qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la dissémination sécuritaires et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. Les renseignements ne concernent que le matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce matériel utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un procédé, à moins d'être précisé dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité